



Probleme employeur, employes

Par **anna**, le **12/11/2009** à **20:49**

Bonjour,

un de mes collegues a eu au mois de janvier un probleme avec un autre employe .elle avait signaler se probleme à l'employeur par courrier.le probleme resolut et classer .aujourd'hui l'employeur a utilise cette lettre comme motif pour licencier l'autre employe ,sans demander l'autorisation à ma collegue.celle-ci voudrait savoir s'il à le droit de s'encervir sans son consentement alors que les faits passer sont anterieur à deux mois et que le probleme etait resolut au mois de janvier2009.elle ne comprend pas les agissement de l'employeur.pouvez-vous me donner une reponse rapidement merci pour elle